

Lamento d'un jardinier *Omar m'a tuer* — France 2010, 85 minutes

Pamela Pianezza

Numéro 273, juillet-août 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/64818ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pianezza, P. (2011). Compte rendu de [Lamento d'un jardinier / *Omar m'a tuer* — France 2010, 85 minutes]. *Séquences*, (273), 31–31.

Omar m'a tuer

Lamento d'un jardinier

Le second film de Roschdy Zem s'attaque à ce qui pourrait bien être l'une des pires erreurs du système judiciaire français. Une mise en scène classique qui sert finalement d'écrin à l'incroyable performance de l'acteur Sami Bouajila.

PAMELA PIANEZZA

En 1991, Ghislaine Marchal, une riche propriétaire, est assassinée dans sa villa de Mougins, sur la Côte d'Azur. Au-dessus du corps, une inscription en lettres de sang : « Omar m'a tuer ». Son jardinier, Omar Raddad, est interpellé, mais n'avouera jamais les faits. Malgré l'impressionnante quantité de zones d'ombre planant sur l'enquête, il sera condamné à 18 ans de réclusion criminelle et libéré au bout de six suite à une grâce présidentielle partielle. Depuis, Raddad a toujours clamé son innocence et pourrait bien être la victime de l'une des pires erreurs du système judiciaire français. Roschdy Zem ne pouvait que se saisir de ce destin tragique. Son premier long métrage, *Mauvaise Foi* (2006), racontait sur le ton de la comédie les péripéties amoureuses d'une juive et d'un musulman. *Omar m'a tuer* ne traite pas ouvertement de religion, mais intègre ce parallèle établi par le très médiatique Maître Vergès, entre le capitaine Dreyfus, accusé de trahison en 1894 puis réhabilité en 1906 et son client : « Il y a cent ans, on condamnait un officier car il avait le tort d'être juif, aujourd'hui on condamne un jardinier car il a le tort d'être maghrébin. »

Zem semble, évidemment, convaincu de l'innocence de Raddad, dont le livre-témoignage, *Pourquoi moi?*, a d'ailleurs servi de base au scénario. Pourtant, le réalisateur exprime ses doutes avec une politesse et un respect quasi documentaires. Aucun risque n'est pris dans l'élaboration du scénario ou dans la mise en scène, ce qui donne à l'ensemble un goût très classique. Au moins Zem fait-il preuve de sobriété là où le sujet rendait les effets de manche tentants. Les scènes potentiellement tire-larmes ne s'éternisent jamais : Raddad interpellé sous les yeux de sa famille, rabaisé par des policiers bas du front ou entamant une grève de la faim. Seul ce qui est utile à notre compréhension des faits est montré à l'écran. D'autres que Zem auraient également usé des plaidoiries de la défense pour se payer l'humiliation des pouvoirs judiciaire et policier. Lui se contente d'égrener les aberrations de l'enquête : alibi de l'accusé à peine vérifié, témoins non entendus, graphologues incapables de confirmer que l'inscription désignant Omar a bien été écrite par la victime, découverte sur les lieux du crime d'ADN masculins ne correspondant pas à celui de Raddad... En guise de contrepoids à la version officielle, un écrivain très « Quartier latin », passionné par les grandes causes (Denis Podalydès, parfaitement crédible), décide de mener sa propre enquête. Le procédé de mise en parallèle de ces deux destins opposés — l'immigré trahi par sa terre d'accueil et le romancier aux motivations louables mais floues — n'a que peu d'intérêt.

Sans tomber dans un manichéisme hollywoodien, Zem aurait pu faire de ce film un objet peut-être moins humaniste,



L'une des pires erreurs du système judiciaire français

« Il y a cent ans, on condamnait un officier car il avait le tort d'être juif, aujourd'hui on condamne un jardinier car il a le tort d'être maghrébin... »

mais purement cinématographique. Enragé et puissant, à l'image de Sami Bouajila qui justifie le film par sa seule présence. Taciturne, farouche et déterminé, il incarne Raddad avec une force bouleversante ; son regard blessé vous hante longtemps après la fin du générique. En France, il paraît que Jean Dujardin est l'acteur du moment. Ses grimaces et ses sauts de cabri ont même conquis le jury du 64^e Festival de Cannes. Bouajila est précisément l'anti-Dujardin. Un acteur discret, se tenant à distance des paillettes et abordant son métier comme un art rigoureux. Physique sans jamais gesticuler, il peut tout incarner de façon économe et dit d'ailleurs travailler comme un boxeur : monter sur le ring, tout donner puis disparaître en attendant le prochain combat. L'acteur s'est glissé, vraiment, dans la peau de Raddad, dont il a su adopter le visage et la voix. Il en fait une victime toujours digne, brisée par un système qui la dépasse. Un homme pur qui rappelle son personnage dans *Indigènes*, de Rachid Bouchareb, pour lequel il décrocha en 2006 le prix d'interprétation à Cannes. *Omar m'a tuer* est un bon film qui méritait toutefois d'être grandiose. On lui doit en tout cas l'éclosion d'un surdoué. **©**

■ France 2010, 85 minutes — **Réal.** : Roschdy Zem — **Scén.** : Roschdy Zem et Olivier Gorce — **Images** : Jérôme Almeras — **Dir. art.** : Sébastien Giraud — **Mont.** : Monica Coleman — **Mus.** : Alexandre Azaria — **Son** : Brigitte Taillandier — **Cost.** : Véronique Trémoureux — **Int.** : Sami Bouajila (Omar Raddad), Denis Podalydès (Pierre-Emmanuel Vaugrenard), Maurice Bénichou (Maître Vergès) — **Prod.** : Jean Bréhat, Rachid Bouchareb — **Contact** : Mars Distribution.